



Avril 2024 – Extrait des décisions du Conseil municipal

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser, étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

- Lors de la séance du 10 avril 2024, le Conseil municipal a approuvé plusieurs demandes liées à l'organisation de la Tavolata des Pécaporés.
- Lors de la séance du 10 avril 2024, le Conseil municipal a, dans le cadre du bouclage des comptes 2023, approuvé différents dépassements budgétaires.
- Lors de la séance du 10 avril 2024, le Conseil municipal a été informé par l'association du cycle d'orientation régionale de la nécessité de réaliser des travaux, hors-budget, de réfection des lanterneaux.
- Lors de la séance du 10 avril 2024, le Conseil municipal a, dans le cadre du projet des CFF « Villeneuve - Saint-Maurice Amélioration du distancement », approuvé :
 - la convention de prise de possession temporaire entre CFF SA et la Commune de Saint-Maurice pour la parcelle 402.
 - la convention de prise de possession temporaire entre CFF SA et la Commune de Saint-Maurice pour la parcelle 1171.
- Lors de la séance du 10 avril 2024, le Conseil municipal a, dans le cadre de l'études du projet de bouclage de la conduite d'eau potable de la Preyse au réservoir des Cases, adjugé le mandat d'ingénieur civil au bureau d'ingénieurs Moret & Associés SA.
- Lors de la séance du 10 avril 2024, le Conseil municipal a, dans le cadre de l'équipement du quartier des Perris, adjugé la fourniture et pose de l'éclairage public à l'entreprise Genedis SA.

Etabli et publié le 15 avril 2024.